

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°CI-CCA-481586-CS-INDV POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION FINALE DU PROJET DE PROMOTION DE LA COMPETITIVITE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ANACARDE (PPCA)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale a initié le Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de Valeur de l'Anacarde (PPCA). Ce projet financé par le Groupe de la Banque mondiale est mis en œuvre par le Conseil du Coton et de l'Anacarde.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est d'accroître la productivité, la qualité et la valeur ajoutée de l'anacarde au profit principalement des petits producteurs et les PME dans les régions productrices. Les principaux indicateurs sont : (i) une augmentation de la productivité passant de 524 à 650 kg/ha ; (ii) un indice de qualité des noix brutes de cajou exportées et reçues par les transformateurs, de 48-52 lbs par sac de 80 kg ; (iii) une quantité de 155 000 tonnes de noix de cajou brutes transformées localement par an ; et (iv) une cible de 225 000 producteurs dont 15% de femmes, bénéficiaires des services agricoles.

Le PPCA est axé sur la transformation des noix de cajou, mais avec des **interventions sur toute la chaîne de valeur** et est structuré autour de trois (3) composantes techniques et une (1) composante de gestion :

✚ Composante 1 : Renforcement institutionnel et gouvernance de la chaîne de valeurs

- ✓ Sous-composante 1.1 : Renforcement des capacités des principales organisations de supervision de la chaîne de valeur
- ✓ Sous-composante 1.2 : Amélioration de l'environnement des affaires

✚ Composante 2 : Amélioration de la productivité et de l'accès au marché de la noix brute de cajou

- ✓ Sous-composante 2.1 : Mise en œuvre du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) et de développement du matériel végétal amélioré
- ✓ Sous-composante 2.2 : Soutien aux services de vulgarisation agricole et de transfert des technologies sur l'Anacarde
- ✓ Sous-composante 2.3 : Réhabilitation et entretien de routes rurales

✚ Composante 3 : Appui à l'investissement privé dans les infrastructures post-récoltes et de transformation

- ✓ Sous-composante 3.1 : Développement des infrastructures post-récoltes et de transformation du cajou
- ✓ Sous-composante 3.2 : Accès au capital d'investissement et aux instruments de gestion des risques
- ✓ Sous-composante 3.3 : Développement des marchés et commerce

✚ Composante 4 : Gestion du projet, suivi-évaluation, sauvegardes environnementales et sociales

Avec l'achèvement du PPCA prévue pour le 31 mai 2025, il convient de réaliser une évaluation finale de ce projet. Le rapport de l'évaluation qui en résultera, constituera une source d'informations pour le rapport d'achèvement du PPCA à élaborer par la Banque mondiale.

C'est dans ce cadre que l'Unité de Coordination du PPCA prévoit sélectionner un consultant en vue de la réalisation de l'évaluation finale du projet.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de l'évaluation du PPCA est (i) d'apprécier la performance globale, (ii) mesurer les effets des interventions sur les bénéficiaires, (iii) faire l'analyse des stratégies de mise en œuvre du projet, et (iv) d'identifier les bonnes pratiques à vulgariser.

De manière spécifique, il s'agira de :

- ✓ Evaluer l'atteinte des objectifs du projet en référence aux indicateurs du cadre des résultats ;
- ✓ Fournir une analyse détaillée des facteurs explicatifs du niveau de performance atteint ;
- ✓ Analyser les changements identifiés suite à la mise en œuvre du projet qu'ils soient prévus ou non, positifs ou négatifs ;

- ✓ Identifier les acquis et difficultés, les leçons apprises ainsi que les bonnes pratiques relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et aux résultats du projet ;
- ✓ Evaluer la mise en œuvre du projet au plan environnemental et social ;
- ✓ Analyser l'approche utilisée pour la mise en œuvre des activités du projet au regard des résultats atteints ou non atteints (arrangements institutionnels, fiduciaires et opérationnels) ;
- ✓ Évaluer la mise en œuvre des conventions avec les partenaires d'exécution (FIRCA, AGEROUTE, SOGEDI, etc.)
- ✓ Evaluer le niveau de satisfaction des bénéficiaires ;
- ✓ Formuler des recommandations pour la pérennisation des acquis du PPCA.

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'évaluation finale se déroulera en étroite collaboration avec l'Unité de Coordination du PPCA et le rapport devra fournir des informations fondées sur des données factuelles, crédibles, fiables et utiles.

Concernant la collecte des données, l'évaluation se fera à travers plusieurs méthodes dont la revue documentaire, les entretiens individuels, des focus groupes et des enquêtes auprès des principaux bénéficiaires. A cet effet, le consultant examinera toute la documentation disponible telle que le document et les rapports de projet, les aides mémoires des missions d'appui de la Banque mondiale, ainsi que toutes les sources d'information pertinentes. Des visites de terrain sur les sites d'intervention permettront d'apporter des informations complémentaires sur le projet.

Le consultant privilégiera une approche participative et consultative garantissant une implication active toutes les parties prenantes et élaborera une matrice d'évaluation pour la bonne collecte des données.

La méthodologie devra être mieux affinée à travers la revue documentaire et intégrée au rapport de démarrage. Elle fera l'objet d'échanges préalables et d'un accord entre le consultant et l'Unité de Coordination du Projet, et ce, afin de tenir compte des contraintes de temps et de budget.

IV. RESULTATS ATTENDUS / LIVRABLES

Cinq principaux livrables sont attendus : (i) le rapport de démarrage de l'évaluation ; (ii) le rapport de collecte de données, (iii) le rapport provisoire, (iv) le rapport final et (v) une base d'informations électroniques.

❖ Le rapport de démarrage

Le rapport de démarrage présentera de façon explicite la liste des documents consultés, l'approche et la méthodologie de l'évaluation, y compris le plan d'échantillonnage, le processus et les outils de collecte et d'analyse des données ainsi que la matrice de l'évaluation, le chronogramme de mise en œuvre, ainsi que les tâches et responsabilités du consultant.

❖ Le rapport de collecte de données

Le consultant produira un rapport de collecte de données qui comprend les comptes-rendus d'ateliers et/ou de focus groupes, ainsi que les résultats des enquêtes.

❖ Le rapport provisoire

Le rapport provisoire de l'évaluation finale sera un document présentant les résultats tels que définis par les objectifs spécifiques de la mission du consultant.

Le rapport provisoire fera l'objet d'une soumission à l'Unité de Coordination et les autres Parties Prenantes du Projet pour observations et commentaires.

❖ Le rapport final

La version finale du rapport ne sera considérée comme livrable qu'après son approbation par l'Unité de Coordination suite à la prise en compte des observations et commentaires formulés par l'Unité de Coordination et les Parties Prenantes du Projet.

❖ La base d'informations électronique

Le consultant fournira pour chaque livrable suscité une version numérique comprenant les bases de données ayant servi à l'élaboration du rapport.

V. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

❖ Qualifications du Consultant Individuel:

Il est recherché un Consultant individuel justifiant d'au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de l'évaluation des projets et programmes de développement agricole et rural. Il devra avoir réalisé au moins cinq (5) missions d'évaluation de projets de développement agricole en Côte d'Ivoire.

Les missions considérées comme similaires devront être obligatoirement accompagnées par des Attestations de Bonne Exécution.

❖ **Qualifications du consultant clé :**

- **Un(e) Expert(e) en gestion des projets, Consultant(e) principal(e)**, ayant une parfaite maîtrise de la langue française et disposant des qualifications / compétences suivantes :
 - Ingénieur Agronome, Agroéconomiste, Économiste ou équivalent de niveau minimum BAC + 5;
 - au moins quinze (15) ans dans la conception, la coordination ou l'évaluation de projets/programmes de développement agricole;
 - au moins cinq (05) missions d'évaluation ou de préparation (situation de référence, évaluation à mi-parcours et/ou finale) financées par des partenaires financiers de projets de développement;
 - au moins cinq (05) missions dans la conception et l'exécution de projets.

L'Expert devra obligatoirement joindre les copies des diplômes, des certificats ou tout autre document de qualification au Curriculum Vitae.

VI. MODALITES D'EXECUTION

La mission du Consultant sera facilitée par l'équipe de l'Unité de Coordination et des Partenaires d'Exécution du Projet. L'Unité de Coordination du Projet mettra à la disposition du consultant les documents relatifs au Projet (PDA révisé, rapports d'avancement et intermédiaires (Rapport RSF), rapports annuels, plan de mise en œuvre, cadres de résultats, les rapports d'études et enquêtes, la liste des parties prenantes, etc.). Elle conviendra du calendrier de travail avec le consultant et facilitera la tenue des séances de travail avec les bénéficiaires et les autres parties prenantes. Par ailleurs, les autres parties prenantes mettront à la disposition du Consultant les données complémentaires, si nécessaire.

Le consultant exécutera les activités conformément au calendrier défini d'accord partie et fournira les produits dans les délais requis.

Le présent contrat sera financé sur les ressources du PPCA.

VII. COMPOSITION ET SOUMISSION DU DOSSIER

Le dossier de candidature à soumettre à l'Unité de Coordination du PPCA devra être composé :

- Un Curriculum vitae certifié sincère,
- Une Lettre de soumission
- et éventuellement des diplômes et attestations de bonne exécution du Consultant.

Le dossier de candidature en format PDF doit être adressé au plus tard le **mercredi 30 avril 2025** à 17h00 à l'adresse suivante : **spm.pzca@ci-anacarde.org** avec pour objet « Recrutement d'un Consultant Individuel pour la réalisation de l'évaluation finale du PPCA ».

VIII. PROCEDURE DE RECRUTEMENT ET DUREE DE LA MISSION

La procédure de recrutement se fera selon la méthode de sélection de consultant individuel (CI) ouvert, conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale, le financement de projets d'investissement de Février 2025.

La mission d'évaluation se déroulera sur une période de quarante-cinq (45) jours calendaires, incluant les rencontres de travail, les visites de terrains, les séances de débriefing et la finalisation du rapport d'évaluation.

NB : Les Consultants intéressés peuvent soumettre une demande des **Termes de Références par mail** à l'adresse « **spm.pzca@ci-anacarde.org** » avec pour objet « **demande terme de références de pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'évaluation finale du PPCA** » les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h